SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Section locale de Montréal

Protégeons notre droit de grève : agissons contre le projet de loi C-39!

Le 21 septembre dernier, le gouvernement a déposé le projet de loi C-39, intitulé *Loi visant à bâtir un Canada fort*, à la Chambre des communes. Présenté comme une réponse à la guerre commerciale avec les États-Unis et un moyen de stimuler l'économie, ce projet de loi regroupe de nombreuses modifications aux règles fédérales.

Son objectif officiel ?

Le gouvernement veut notamment simplifier les règles concernant les évaluations d'impact environnemental et le commerce. Il veut aussi modifier le Code canadien du travail pour réduire les perturbations liées aux conflits de travail dans les secteurs qui relèvent du gouvernement fédéral.

Mais ces changements auraient des conséquences importantes. Ils supprimeraient des critères qui permettent de tenir compte de l'appui de la population aux projets. Ils renforceraient aussi des dispositions qui menacent notre droit de grève, comme l'article 107 du Code canadien du travail. C'est cet article qui nous a forcés à retourner au travail en décembre 2025.

Le 8 octobre dernier, le projet de loi a été adopté en deuxième lecture, puis envoyé aux comités de la Chambre des communes pour être étudié. **Il reste peu de temps pour nous faire entendre avant le vote en troisième lecture.**

La Section locale de Montréal invite tous ses membres à agir dès maintenant en participant à la campagne du Congrès du travail du Canada (CTC).

Voici comment agir :

1. Écrivez à votre député·e. Utilisez le modèle de lettre pour exprimer votre opposition au projet de loi.
2. Appelez le bureau de votre député·e, ou demandez une rencontre. Faites entendre vos préoccupations et demandez le respect de votre droit de grève.
3. Partagez la campagne sur vos réseaux sociaux. Vous pouvez aussi envoyer ce modèle de message à vos collègues et à vos proches.
4. Textez DROITS au 55255 pour participer à la campagne par texto.
5. Consultez le Centre d'action du CTC. Vous y trouverez d'autres façons d'agir, dont l'envoi de cartes postales.
6.

CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA

Patrick Bélisle
Directeur, Comité de l'organisation et de l'information
STTP – Section locale de Montréal
PB/mhl sepb-574

Montréal, 6 novembre 2026 / 231